

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 8 JUIN 2023**

**Le Conseil Municipal a été convoqué le 02/06/2023**

**Heure de début de Séance : 20 H 08**

**Heure de fin de séance : 22 H 26**

L'an deux mil vingt-trois, le huit juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance obligatoire du 2<sup>ème</sup> trimestre, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry JULIOT, Maire.

Etaient présents : MME BRÉHIER MP, COURNE N, MM COLAS H., ROSSIGNOL D. DUPONT M., GEFFRAY S, LARDEUX L, SIMON JP

Etaient excusé(e)s : Mmes BRIEND A.M

Madame Marie-Paule BRÉHIER a été élue secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR**

- 1 - ACCUEIL DU NOUVEAU RESTAURATEUR D'ÉANCÉ
  - 2 - PRÉSENTATION AGRIPHOTOVOLTAÏQUE
  - 3 - RODP ENEDIS 2023
  - 4 - POINT ÉCOLE
  - 5 - PONT NETTOYAGE BÂTIMENTS COMMUNAUX
  - 6 - POINT TÉLÉPHONIE
  - 7 - REMPLACEMENT AGENT TECHNIQUE DE SENONNES
- INFORMATIONS DIVERSES

---

**N°2023-24 RODP ENEDIS 2023**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que conformément aux articles L2333-84 et R 2333-105 du Code Général des Collectivités Territoriales, le concessionnaire ENEDIS est tenu de s'acquitter auprès des communes des redevances dues au titre de l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution électrique. Le Décret n°2022-409 du 26 mars 2002 a précisé les modalités de calculs de cette redevance.

Pour 2023, le montant de la redevance est de 234 €.

Il demande l'avis de l'assemblée.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :**

- d'accepter le montant de 234 € pour la redevance ENEDIS 2022.

## **INFORMATION DIVERSES :**

\* Monsieur le Maire précise que le restaurant d'Éancé qui fournit les repas du restaurant scolaire a été vendu et que le nouveau restaurateur, Monsieur Sébastien TANEUR, reste pour l'instant le fournisseur du restaurant scolaire.

\* Un intervenant vient présenter l'agriphotovoltaïque pour un avis consultatif.

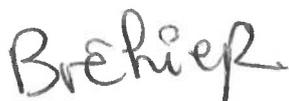
\* Un point école est fait et Monsieur le Maire précise que l'ATSEM est toujours en arrêt de travail. Il a donc mis en vacance de poste celui-ci pour la rentrée scolaire 2023/2024. Actuellement elle est remplacée par un agent contractuel.

\* Monsieur le Maire explique aux conseillers que Monsieur BIJARD viendra à la fin de l'école afin d'installer la fibre en commun entre la Mairie et l'école.

\*Il avait été fait part dans un Conseil précédent que la Mairie confirait le ménage des bâtiments communaux à un prestataire. Monsieur Lardeux donne lecture de deux devis pour information. Il y a Presti activity pour un montant de 858 € 29 et SPI de Château-Gontier pour un montant de 1 664 €. La décision sera prise à un prochain Conseil.

**Secrétaire de séance**

**Marie-Paule BRÉHIER**



**Le Maire**

**Thierry JULIOT**



## RÉCAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS

<b>Numéro</b>	<b>Du</b>	<b>Objet</b>	<b>Approuvée</b>	<b>Refusée</b>
2023-04	08/06	RODP ENEDIS 2023	X	